BMO | Fonds négociables en bourse

APERÇU DU FNB
17 janvier 2024

FNB BMO Croissance - parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe ZGRO.T

Gestionnaire : BMO Gestion d'actifs inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FNB BMO Croissance - parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Gestion d'actifs inc. au 1 800 361-1392 ou à l'adresse bmo.etfs@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/fnbjuridique.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création du FNB : 23 janvier 2023
Valeur totale au 30 novembre 2023 : 205,8 millions de dollars
Ratio des frais de gestion (RFG) : 0,20 %
Gestionnaire du fonds : BMO Gestion d'actifs inc.
Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.
Distributions : Chaque mois (revenu net et/ou remboursement de capital) et en décembre (gains en capital nets réalisés)

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 31 décembre 2023)

Symbole boursier : ZGRO.T
Bourse : Bourse de Toronto
Monnaie : Dollars canadiens
Volume quotidien moyen : Cette information n'est pas disponible puisque le FNB n'a pas encore terminé une période de 12 mois consécutifs.
Nombre de jours de négociation : Cette information n'est pas disponible puisque le FNB n'a pas encore terminé une période de 12 mois consécutifs.

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 31 décembre 2023)

Cours du marché : Cette information n'est pas disponible puisque le FNB n'a pas encore terminé une période de 12 mois consécutifs.
Valeur liquidative : Cette information n'est pas disponible puisque le FNB n'a pas encore terminé une période de 12 mois consécutifs.
Écart acheteur-vendeur moyen : Cette information n'est pas disponible puisque le FNB n'a pas encore terminé une période de 12 mois consécutifs.

Dans quoi le FNB investit-il?

Le FNB vise à procurer un potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans d'autres FNB BMO qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 30 novembre 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2023)

1.	FINB BMO S&P 500	35,6 %
2.	FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	19,5 %
3.	FINB BMO MSCI EAFE	16,3 %
4.	FINB BMO obligations totales	13,6 %
5.	FINB BMO MSCI marchés émergents	6,3 %
6.	FINB BMO obligations totales américaines	5,8 %
7.	FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	2,1 %
8.	FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	0,8 %

Pourcentage total des 8 principaux placements : 100,0 %

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements (au 30 novembre 2023)

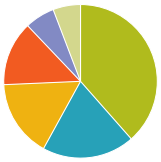

Répartition du portefeuille

- 38,5 % Fonds d'actions américaines
- 19,5 % Fonds d'actions canadiennes
- 16,3 % Fonds d'actions internationales
- 13,6 % Fonds de titres à revenu fixe canadiens
- 6,3 % Fonds d'actions de marchés émergents
- 5,8 % Fonds de titres à revenu fixe américains

Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Gestion d'actifs inc. estime que la volatilité de cette parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe du FNB est **de faible à moyenne**. Puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation de BMO Gestion d'actifs inc.

Ce niveau est généralement établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	**Faible à moyen**	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

Aucune garantie

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette rubrique présente le rendement des parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe du FNB au cours des dernières années, calculé en utilisant la valeur liquidative du FNB.

Rendements annuels

Cette rubrique présente le rendement des parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe du FNB au cours des dernières années civiles. Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB n'a pas encore terminé une année civile.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette rubrique présente le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe du FNB sur trois mois. Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB n'a pas encore terminé une année civile.

Rendement moyen

Cette rubrique présente la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement fictif de 1 000 $ dans des parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe du FNB. Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB n'a pas encore terminé une période de 12 mois consécutifs.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours **acheteur** et le cours **vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent une croissance et un revenu modéré
- souhaitent obtenir une exposition à un portefeuille de FNB
- peuvent assumer un risque de placement de faible à moyen (c'est-à-dire que vous êtes disposé à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement)
- souhaitent recevoir des rentrées de fonds mensuelles fixes.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages

2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Au 30 juin 2023, les frais du FNB s'élevaient à 0,21 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,10 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du FNB)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB. BMO Gestion d'actifs inc. a renoncé à certains frais du FNB. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,20 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du FNB.	0,01 %
Frais du FNB Les frais du FNB correspondent à la somme du RFG et du RFO.	**0,21 %**

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec BMO Gestion d'actifs inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

BMO Gestion d'actifs inc.
First Canadian Place
100 King Street West, 43rd Floor
Toronto (Ontario)
M5X 1A1

Numéro sans frais 1 800 361-1392
www.bmo.com/fnbjuridique
Courriel : bmo.etfs@bmo.com

Les Fonds négociables en bourse BMO sont gérés et administrés par BMO Gestion d'actifs inc., gestionnaire de fonds d'investissement, gestionnaire de portefeuille et entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

MD « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.